



Assemblée Générale de l'UNSS

21 mai 2019

Déclaration du SE-Unsa

Cette assemblée générale, et ce n'est malheureusement pas particulier depuis deux ans, se tient au milieu d'une actualité chargée, de dossiers ouverts ou annoncés tous azimuts, qu'il s'agisse du champ propre de l'éducation, de la fonction publique et du niveau interprofessionnel.

L'importante journée d'action et de grève des agents du 9 mai dernier a permis de dénoncer le projet de loi de transformation de la Fonction publique lourd de conséquences négatives tant pour les agents que pour les usagers. Les annonces récentes sur les 120 000 suppressions d'emploi qui ne seraient plus l'objectif du gouvernement et sur la mise en place d'une prime de précarité constituent des inflexions positives à mettre au compte de la large unité syndicale et de la mobilisation.

Mais, sur l'essentiel du projet de loi, à ce jour, le gouvernement n'a pas répondu aux légitimes inquiétudes des organisations syndicales par exemple sur les nouvelles instances de dialogue social prévues ou encore sur le recours accru au contrat et il ne tient aucunement compte de leurs propositions.

De même, si les équipes Jeunesse et Sports qui travaillent au plus près des acteurs dans les territoires ont, depuis toujours, fait la preuve de leur plus-value pour développer les activités sportives, d'éducation populaire et de jeunesse, elles sont aujourd'hui gravement menacées par de sombres projets (détachement des CTS, création de l'agence du sport, réduction du nombre de personnels J&S ...) et risquent de disparaître.

Si le projet de loi de transformation de la Fonction publique était adopté par le Parlement, il aurait des répercussions graves sur la qualité du service public, sur l'exercice des missions publiques et sur les conditions de travail des agents.

Le SE-Unsa affirme à nouveau son attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

Plus spécifiquement à notre métier, la loi pour l'Ecole de la confiance est votée aujourd'hui au Sénat avant d'aboutir en commission mixte paritaire et/ou de repartir à nouveau en discussion à l'assemblée nationale. Grâce à la mobilisation de toute la communauté éducative (organisations syndicales, parents d'élèves, élus locaux, ...), la version votée aujourd'hui est débarrassée des EPSF, le ministre a proposé lui-même de ne pas les réintroduire reconnaissant que le sujet n'était pas mûr et soulevait beaucoup d'inquiétudes.

Cette loi, c'est tout de même l'exemple d'une loi qui embourbe une annonce présidentielle populaire sur l'instruction obligatoire à trois ans dans un débat sans fin. Voilà ce qui arrive quand on envoie au parlement une loi mal construite, mal nommée et surtout pas honnêtement débattue. Voilà ce qui se passe quand on avance en partie masquée. Voilà ce qui se passe aussi quand on ne sait pas entendre les alertes des corps intermédiaires.

Plus spécifiquement aux sujets qui occupent nos collègues enseignants d'EPS, nombreux au regard des annonces incessantes, je tiens à revenir sur celles en matière de *Sport à l'Ecole* (et pas d'EPS ou de sport scolaire, dommage !), elles n'en finissent plus de s'accumuler tout autant que de crisper !

Si 2018 s'est appliqué à coller à l'Ecole l'étiquette Paris 2024, 2019 est devenue pour nos élèves l'année expérimentale de tous les savoirs en

matière de pratique sportive au quotidien : après-midis sport, aisance aquatique, savoir rouler à vélo, ...

Ces annonces témoignent une nouvelle fois d'une volonté de développer des dynamiques sur le bon vouloir des équipes et les ressources existantes des territoires, sans prendre réellement en compte les disparités et besoins locaux.

Si les enjeux sont souvent louables et partagés, ces expérimentations ont plus vocation à soigner l'image de l'Ecole de la confiance que l'on veut nous imposer qu'à être généralisées. En l'absence de moyens et de cohérence éducative, elles ne garantissent en aucun cas une offre éducative de qualité pour tous nos élèves sur l'ensemble du territoire. Doit-on rappeler que l'Ecole de la république a pour ambition première de donner les mêmes chances à tous les élèves qu'elle accueille ?

Enfin je terminerai sur deux points propres à la dynamique du sport scolaire qui nous anime tous dans cette assemblée.

Dans le cadre de la préparation de son nouveau plan national de développement du sport scolaire pour la période 2020-2024, l'UNSS organise sur ce mois de mai une grande consultation nationale auprès des enseignants d'EPS, des élèves, des chefs d'établissements et des parents. Le SE-Unsa, en tant qu'acteur et défenseur du sport scolaire, attend de cette collecte des avis de tous ceux qui font vivre le sport scolaire dans les collèges et lycées aujourd'hui, mais aussi de ceux qui ne s'engagent pas ou plus dans la dynamique UNSS, qu'elle permette réellement d'améliorer et réactualiser les dispositifs existants et mieux prendre en compte les besoins et les attentes.

L'évolution des aspirations des élèves, les conditions d'exercice des enseignants-animateurs des associations sportives, les contraintes rencontrées par les parents souhaitant s'investir, mais aussi la diversité des territoires et des possibles, seront autant d'éléments qu'il faudra prendre en

compte pour favoriser un sport scolaire cohérent et accessible à tous les élèves.

Mon deuxième point spécifique au sport scolaire porte sur la valorisation nécessaire des personnels qui s'y investissent. Pour le SE-Unsa, la mise en œuvre de la classe exceptionnelle représente un réel enjeu pour qu'un maximum de personnels puisse accéder à ce grade et, par conséquent, partir à la retraite avec une pension améliorée.

L'ajout des fonctions des directeurs adjoints régionaux et départementaux UNSS dans la liste des fonctions spécifiques à occuper pour accéder plus rapidement à la classe exceptionnelle est une bonne nouvelle pour les collègues occupant ces postes. Cependant le SE-Unsa regrette vivement que le ministère n'ait pas fait bouger le curseur entre les deux viviers (80% / 20%) afin d'ouvrir l'accès à la classe exceptionnelle à un maximum de collègues et il continuera d'exiger l'élargissement aux fonctions de directeurs nationaux adjoints UNSS, de coordonnateurs de district UNSS et de responsables Usep.

Je vous remercie de votre attention.

Elisabeth Allain-Moreno

Déléguée Nationale EPS pour le SE-Unsa